

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

N° 39432 du 16 mars 2007  
DEF/GEND/CAB

Le général d'armée Guy Parayre,  
directeur général de la gendarmerie nationale

au

colonel Denis Favier, chef du bureau personnel officier

**OBJET** : Lettre de mission.

Je viens d'agréer le principe d'une réorganisation du GSIGN, afin de regrouper, sous une identité commune, des savoir-faire complémentaires et de permettre à la gendarmerie de disposer d'une formation qui saura prendre en compte les menaces nouvelles. Cette formation portera le nom de Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et sera constituée des unités qui composent actuellement le GSIGN. Elle sera rattachée directement à la direction générale de la gendarmerie et vous en assurerez le commandement dès la création.

Auparavant, je souhaite que vous meniez des travaux complémentaires, dans la perspective d'une mise en oeuvre de cette réorganisation qui pourrait intervenir dans le courant de l'année 2007. Le mandat qui vous est confié porte sur les sujets suivants.

**1 – Dans le domaine des opérations et de l'emploi**

Le GIGN remplira l'ensemble des missions actuelles du GSIGN et devra être en mesure de s'adapter à l'évolution des menaces grâce aux synergies dégagées par la réorganisation.

Cette formation dépendra directement de la DGGN. Vous me proposerez le niveau de rattachement le plus pertinent, ainsi que les modalités de mise en oeuvre de cette formation, ou de l'un de ses éléments.

Le GIGN doit également être en mesure de conduire des actions combinées, à partir des capacités existantes ou de nouvelles aptitudes à développer. Vous en étudierez donc la structure interne et proposerez une solution opérante.

Enfin, vos travaux aborderont également la question des interactions entre le GIGN et les formations ou unités dont les missions sont dédiées à l'intervention (FGMI, PI2G...).

.../...

## 2 – Dans le domaine des ressources humaines

Naturellement, je souhaite que les incidences sur le plan des ressources humaines soient examinées avec la plus grande attention. Vous vous intéresserez donc aux conditions de sélection des personnels du GIGN et à leur formation.

Vous réfléchirez également aux mesures qui pourraient être prises dans le domaine de la gestion (notation, avancement, domaine médico-statutaire, soutien psychologique, reconversion...) et présenterez les dispositions éventuelles de nature à améliorer la situation actuelle.

## 3 – Dans le domaine des plans et moyens

La réorganisation du GSIGN aura des incidences sur le plan immobilier. Cet aspect revêt un caractère particulier car il importe d'asseoir l'esprit de corps de cette nouvelle formation et un rapprochement géographique peut très sérieusement y contribuer. Néanmoins, les opérations touchant à l'infrastructure prennent du temps. Je vous demande donc de me proposer des mesures à court terme, de nature à offrir au GIGN un cadre provisoire propice à créer une dynamique de groupe. Vous mènerez une réflexion à plus long terme lorsque vous aurez pris votre commandement.

Enfin, sur le plan budgétaire comme sur le plan logistique, je vous demande de me proposer des procédures et les modes de gestion prenant en compte les besoins et les spécificités de la formation, tout en recherchant une rationalisation du dispositif existant.

Vous pourrez, pour remplir ce mandat, prendre tous les contacts qui vous paraîtront utiles avec les services compétents de la DGGN et de la région de gendarmerie d'Ile-de-France. Je souhaite que vous me remettiez vos conclusions pour le 1er mai 2007.

